



La bonne entente Salloise

Randonnée du lundi 09 Mars 2026.

SAINT-CHINIAN.



Moulin du Roc.

La date de construction de l'installation ne peut, actuellement, qu'être présumée : devis et factures de celle-ci sont pour l'instant inaccessibles ; ils font partie des archives privées.

Le préfet donne avis favorable à l'autorisation le 18 septembre 1851 : *« ...estime qu'il y a lieu d'accorder au Sr. Bessière l'autorisation de construire le moulin à plâtre qu'il a-projeté et par voie de conséquence, qu'il y a lieu aussi d'autoriser la commune de Saint-Chinian à faire cession au dit Bessière, moyennant le prix de 15f stipulé dans la délibération municipale du sol ou rocher sur lequel l'usine dont il s'agit doit être établie »*. Le 25 septembre 1851 le préfet envoie ses observations au sous-préfet de Saint-Pons pour qu'il soit donné suite à cette affaire quant à l'aliénation seulement du terrain et sans autre condition que de laisser un chemin de la largeur indiquée dans le rapport de la commission. La demande d'établir un moulin à plâtre devra être traitée séparément. Arrêté du préfet autorisant la vente du terrain en date du 9 novembre 1851. Lettre du sous-préfet au préfet (28 novembre 1851) : *« Je vous serai obligé de vouloir bien aussi statuer au plutôt sur la demande du Sr Bessière en ce qui concerne la création de l'usine dont il s'agit qui rentre dans la 2^e classe des établissements insalubres »*.

Acte de vente au Sr Bessière en date du 18 décembre 1851, approuvé par le préfet le 22 décembre 1851. L'acte est passé entre Jean Guillaume Raynaud, adjoint de la commune de Saint-Chinian remplissant les fonctions de Maire et le sieur Bessière Eustache fabricant de plâtre domicilié au dit Saint-Chinian: *« Mr Raynaud en cette qualité fait vente à jamais irrévocable au sieur Bessière d'un terrain en nature de rochers faisant partie des vacans communaux section K n° 637 du plan cadastral d'une contenance de trente-deux ares soixante centiares confrontant ladite partie vendue du Levant la route nationale n° 112 d'Agde à Toulouse, du couchant la partie restante du même numéro 637, du Nord Chapert et du Midi Planès, chemin de service de dix mètres de largeur entre deux »*.

L'acte sera enregistré à Saint-Chinian le 2 janvier 1852.

Une pétition des maçons de Saint-Chinian sur l'utilité du moulin, datée du 9 juillet 1851 : *« Nous soussignés maçons domiciliés à Saint-Chinian l'Hérault certifions à qui il appartient que souvent et très souvent nous sommes forcés de suspendre nos travaux par pénurie de plâtre qu'un moulin à vent qu'il serait construit dans le voisinage de notre ville pour moudre le plâtre serait d'une urgente nécessité pour tout le public parce qu'au moyen de cette usine le plâtre deviendrait plus abondant et à des prix plus modérés qui fera la satisfaction, tant des ouvriers que des propriétaires et que nous ne pouvons que louer le sieur Eustache Bessière notre concitoyen de l'intension qu'il nous manifeste d'ériger un tel établissement auprès de Saint-Chinian. En conséquence nous supplions l'autorité locale de faciliter le dit Bessière dans l'autorisation à la construction de ce moulin à vent projeté ».*

Le maire envoie le dossier au sous-préfet le 29 août 1851 ; ce dernier le transmet au préfet le 18 septembre 1851. L'autorisation préfectorale de construire un moulin à vent destiné à broyer le plâtre est accordée le 20 février 1852. Treize ans après la date présumée de construction, plusieurs années après la cessation de l'activité : celle-ci s'est donc arrêtée au bout d'une dizaine d'années, vers 1860-1862 ?

Description.

Le corps du moulin a un diamètre intérieur de 4m. Il n'a que deux ouvertures : la porte d'accès au bas ; une fenêtre donnant à l'étage, fortement soutenu par de belles poutres dont les trous d'ancrage à 2,30m du sol se voient dans la paroi. Le passage pour les ailes, creusé dans la roche sur laquelle se fonde le bâtiment, donne l'envergure de celles-ci.

Sur le plan initial, le moulin-tour était complété par un long bâtiment qui suivait la pente jusqu'au chemin, en contre-bas ; ses différentes pièces s'organisaient autour de la base qui paraît être la partie centrale, où se trouve le four de grillage ; la bouche de celui-ci, en partie effondrée, dominait encore le niveau du sol ; en amont et en aval, des extensions prolongeaient la base, utilisant dans leur appareil des matériaux d'un four antérieur, ainsi que des galets plus ou moins gros, extérieurs au site ; l'extension supérieure, s'étendait jusqu'à très près de la tour, a sans doute interdit, si elle a existé, la rotation de 360° ; elle a sûrement perturbé l'écoulement du vent autour de celle-ci et obligé le meunier à n'utiliser que les vents du secteur nord-ouest, les plus fréquents et les moins tempétueux, donc les plus rentables. La porte d'accès au rez-de-chaussée est d'ailleurs à leur opposé. Il est possible qu'une porte permettant l'accès, lorsqu'étaient moulins les vents sud-est, ait été alors condamnée, devenant niche pour un évier dont l'évacuation en plomb est encore en place. Sur le plan est inscrit dans un cube, de 3.50m de côté, une porte supérieure pour le (de)chargement, de plain-pied avec la margelle à 2m du sol, support d'une grille ? Une porte inférieure pour le combustible, perpendiculaire à l'axe de l'autre, le four du Roc paraît partiellement enterré en contrebas de l'extension supérieure : la margelle est de niveau avec le sol supérieur. A ce niveau, toujours, une porte, diamétralement opposée à la première et sur le même niveau, domine de 0,60m un couloir d'accès en légère déclivité, s'élargissant vers l'extension basse.

Le mur Est du bâtiment central qui englobe et couvre le four, pour le protéger des intempéries, montre encore à son sommet 2 grandes baies pour laisser échapper fumées et vapeur d'eau. Il est, lui aussi cylindrique, intérieur, diamètre 2m, largeur margelle 0,30m, extérieur, épaisseur entourage à 0.70m et inscrit dans un cube d'environ 3m sur 4,5m.

Sur la façade de l'extension haute faisait face à l'entrée basse du moulin une porte aujourd'hui murée peut-être pour permettre la sortie du plâtre cuit. Vers l'ouest, une aire de stockage du gypse permettait d'alimenter le four par en haut ; l'accès aux charrettes venant des carrières était rendu possible par une pente douce montant du chemin. Un terre-plein important a été construit sur la pente Est, plus abrupte. Un peu plus loin et plus bas, une fosse de 4,10m de long, 1,20m de large à la base, 2,20m de large au centre et de forme rectangulaire, a été aménagée, dans une crevasse pour un usage non établi. Elle est à 12,30m de l'angle du terre-plein. L'extension basse a été édifée pour protéger des intempéries sans doute les fournées en attente de vent entreposées ?

L'accès au four, son combustible ; on accédait à la partie basse du four et à la porte de (de)chargement avec son couloir évasé ; l'extension a englobé une sorte de cave voûtée aménagée dans une cavité en partie naturelle, pour servir d'abri à l'attelage de la charrette transportant le gypse ; l'étroitesse de la porte et le niveau du seuil de celle-ci, surélevé par rapport au sol naturel ne permettaient pas l'accès à une charrette.

En consultant les archives du fonctionnement du moulin, l'on peut préciser les grandes lignes de l'installation de Saint-Chinian et de son fonctionnement. En particulier la grue, pour monter la pierre cuite à l'étage, le moulin-ramasseur pour la broyer et triturer, le four et les annexes. Les hangars et remises pour stocker la production, le combustible et à l'extérieur, les aires de stockage du matériau, la pierre à plâtre. Les vestiges en place au rez-de-chaussée du moulin laissent penser qu'il était aménagé d'origine pour adoucir la vie du meunier au travail : un coin évier, une cheminée dont le conduit d'évacuation est noyé dans l'épaisseur du mur, un potager dans une niche adjacente pour garder au chaud sur des braises, un escalier maçonné tournant le long de la paroi intérieure pour monter à l'étage.

Activité du moulin.

La nature des documents ne permet pas d'en éclairer tous les aspects.

La pétition des maçons de Saint-Chinian et leurs difficultés à se fournir en plâtre suggèrent qu'il n'y avait pas de production locale. Le moulin sans un four à proximité est difficilement envisageable. Le four était, sans doute, chauffé au bois, chêne-vert, genêts, par 2 fournées par semaine. L'alimentation en combustible se faisait sous le matériau à cuire par une porte basse latérale.

Importance patrimoniale du Moulin du Roc.

Ce moulin est, avec celui de Cruzy, le seul témoin encore existant de l'activité plâtrière qui s'était développée dans le sillon Cazedarnes- Cazo et celui de Cazouls-Cruzy. Ce témoin est d'autant plus rare qu'il s'agit d'une installation de broyage mue par le vent, choix sans doute justifié par la nécessité d'éviter la raide descente du minerai jusqu'aux eaux motrices du Vernazobre et, surtout, les conditions météorologiques favorables à l'emplacement envisagé. De plus, il conserve les installations annexes comme les aires de stockage et grilloir qui lui donnent tout son sens. Par ailleurs, l'ensemble four-moulin contigu ne se rencontre qu'à Cruzy, Clermont-l'Hérault, Murviel-lès-Béziers et Saint-Chinian : 1 four + Moulin à vent. Ce qui rend par-là l'installation de Saint-Chinian, unique dans le département de l'Hérault

Si l'on considère le contexte, à l'époque de la construction du moulin du Roc, l'idée de création d'un moulin devenait de plus en plus exceptionnelle : les moulins à blé qu'actionnent les eaux du Vernazobre ferment alors les uns après les autres, ou se transforment en moulins

à soufre, dont le besoin se fait grandement sentir depuis que la culture de la vigne l'a emporté sur celle des céréales. Au milieu du XIX^{ème} siècle, la crise de l'oïdium augmente ce besoin. Reste quelques moulins à blé comme celui de Saint-Chinian. Beaucoup ont disparu ou se sont reconvertis au textile ; oïdium puis mildiou obligent.

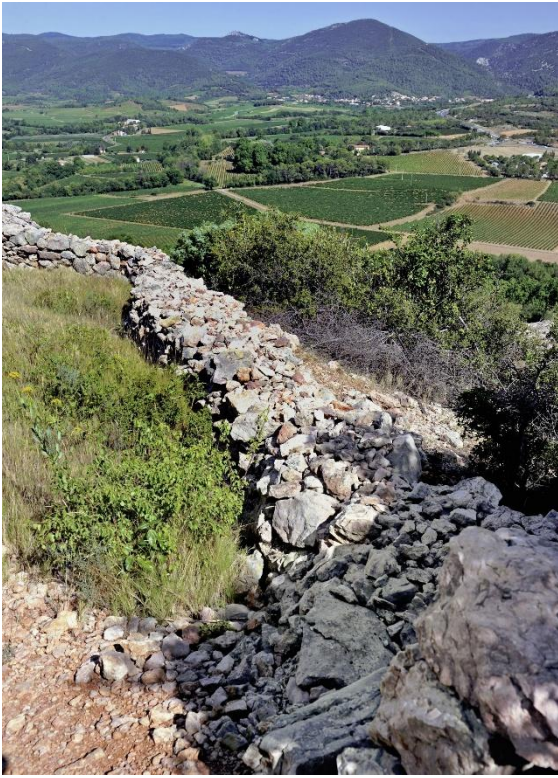
La construction de l'installation du moulin du Roc, si elle tente de répondre à des besoins locaux, soulignés par les maçons dans leur pétition, ne le fait qu'imparfaitement : les possibilités d'extraction du gypse des plâtrières proches empêchent toute exploitation autre qu'artisanale. La principale force motrice qu'est le vent entraîne une faible rentabilité d'un moulin à vent : du fait de son fonctionnement sporadique ; le vent est indocile, trop souvent inexploitable, toujours menaçant, parfois dangereux.

Les nouvelles techniques supplantant le vent mettent « en péril » l'exploitation des moulins à vent. Les machines à vapeur entraînant des broyeurs, établies aux abords des villages, offrent une réponse locale parfaitement adaptée ; les faibles quantités qu'elles traitent les rendent cependant vulnérables face à l'amélioration de la productivité par la concentration de la production sur les sites les plus aptes au passage à une fabrication industrielle. L'installation du moulin de Saint-Chinian ne peut que devenir, au cours du temps, marginale d'un point de vue économique.

Les difficultés qu'elle rencontre, mauvaise gestion ou escroquerie, ne pourront que s'accroître au cours des ans. Dans les années 60, les investissements pour la remise en état de l'installation et sa modernisation montrent que les perspectives de rentabilité paraissent encore satisfaisantes aux yeux des entrepreneurs ; cependant, que l'activité ait pu se maintenir sur le site pratiquement pendant trente années, jusqu'aux années 80, peut apparaître, aujourd'hui, comme une performance. L'arrivée du chemin de fer à Saint-Chinian, qui apporte une réponse nouvelle aux besoins locaux lui portera le coup de grâce car elle change la donne dans les années 80 : les producteurs artisanaux disséminés dans les villages ne peuvent soutenir la concurrence des producteurs industriels, même plus éloignés. Si l'on considère les activités d'extraction, de fabrication, de transport, de commercialisation que le besoin de plâtre induisait, le poids économique des installations plâtrières apparaît considérable : peu à peu, un par un disparaissent les moulins à vent de la vie des petits villages.

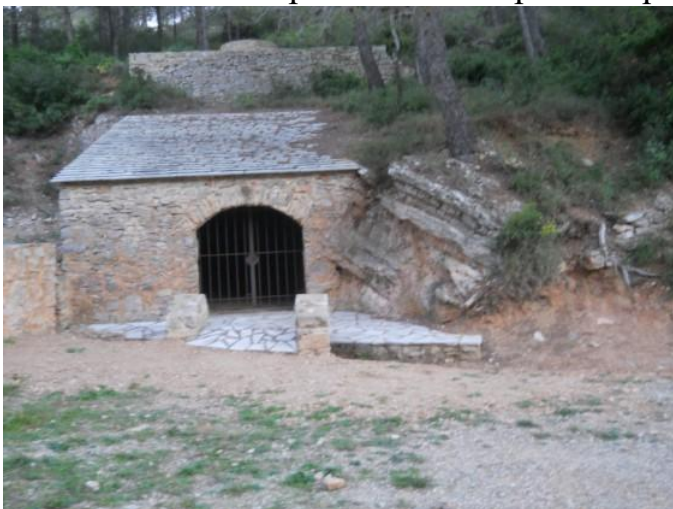
L'histoire du moulin du Roc à broyer le plâtre et son four, leurs vestiges, leur structure, leur histoire en font, pour cet objet, un ensemble unique.

Acquis par la mairie en 1999, c'est vers les années 2000 que la mairie entreprend sa restauration et en fait un moulin à blé. Seuls restaient encore debout la tour ruinée et des pans de murs des bâtiments annexes. L'inauguration du moulin reconstitué a eu lieu le 17 juin 2001 : la tour a retrouvé une capelade (toit tournant conique) neuve recouvrant l'ensemble mécanique que réclame la nouvelle fonction meunière attribuée au moulin. La partie centrale (le four) a été laissée en attente pour une mise en valeur possible ; une future maison du terroir s'est élevée sur l'extension basse. Cette nouvelle vie est dans le droit fil de la vie des moulins : le moteur reste en place, ses usages évoluent avec les besoins.



Les Clapas.

On aperçoit ces drôles de constructions, immenses murets de pierres sèches et d'étonnants amas de pierres et de capitelles qui jalonnent le parcours.



Four à chaux.

Nous ignorons l'origine des fours à chaux mais les Romains utilisaient la chaux pour la fabrication de leur fameux ciment, sans doute après bien d'autres civilisations antérieures.

Cet artisanat rural s'est prolongé dans nos campagnes jusqu'à la fin de la guerre et lui a redonné un certain essor (environ 1945). Le genre de four utilisé est dit « à cuisson intermittente » technique qui a l'avantage de se faire avec des matériaux très simples.

A la base se trouve le foyer avec une entrée assez étroite, appelée « goulet » pour le passage des fagots.

Après avoir extrait des blocs de quatre à cinq cent kilos à la barre à mine, il fallait ensuite les fendre à la masse pour obtenir des pierres plates afin de les empiler les unes sur les autres. Une fois triées par épaisseur, elles étaient enfournées. La difficulté résidait dans la façon d'empiler les moellons à partir du sol afin d'obtenir une voûte sous laquelle on faisait le feu. Cette voûte devait soutenir environ 14m³ de pierres. Le chauffournier et son aide entretenaient et surveillaient la cuisson qui durait 36 heures sans interruption et nécessitait 20 fagots à l'heure. La pierre était devenue poussière. Il fallait attendre plusieurs jours pour que le four refroidisse, pour que les clients viennent faire leur provision de chaux. Beaucoup de gens venaient car ils blanchissaient à la chaux leurs maisons et leurs bâtiments.

Quand vint la nécessité de traiter les vignes contre les maladies cryptogamiques, la chaux fut utilisée comme composant de la bouillie bordelaise.

Celui-ci date du XIX^{ème} siècle. Récemment restauré, il a regagné toute la splendeur de son époque.

P.-H. V.